

<http://lipietz.net/OGM-la-Commission-europeenne-doit-maintenir-le-moratoire>

Communiqué de presse

OGM : la Commission européenne doit maintenir le moratoire

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : lundi 17 mai 2004

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Ce mercredi 19 mai 2004, la commission européenne va prendre une décision sur l'importation et la commercialisation du maïs génétiquement modifié Bt11 au sein de l'union, en d'autres termes elle décidera si l'Europe doit accepter des OGM dans l'alimentation.

Paul Lannoye, Pierre Jonckheer, Isabelle Durant, Alain Lipietz, Claude Turmes, des représentants d'Ecolo et de Groen ! se rendront devant la Commission européenne, Bâtiment Breydel, avenue d'Auderghem n. 45 le mercredi 19 mai de 11h00 à 12h00 afin de rappeler à Monsieur Prodi qu'ils sont contre la levée du moratoire sur les OGM. Selon eux, une telle décision va à l'encontre des principes démocratiques sachant que 94,6% des citoyens européens veulent avoir le droit de choisir et que 70,9% n'en veulent tout simplement pas d'OGM dans leur alimentation.

Les Verts européens rappellent :

- ▶ Que le dossier Bt11 présente des lacunes scientifiques importantes.
- ▶ Que de plus, les règles de coexistence entre cultures OGM et non OGM ne sont pas opérationnelles et qu'une législation européenne en matière de responsabilité civile et d'assurance pour couvrir d'éventuels dommages environnementaux et de santé liés aux OGM n'existe pas.
- ▶ Que dans l'état actuel de nos connaissances, les cultures d'OGM présentent de multiples nuisances environnementales et sont économiquement moins rentables que les cultures actuelles.